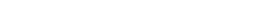


## Annexe 17 : Le format DXF-restit

Symbole	Définition	Nom du calque	Couleur	Observations
	Eau	EAU	BLEU	Symbole de remplissage des pièces d'eau
	Bâtiment	BATIMENT1	ROUGE	Symbole de remplissage et d'identification du bâti
	Trame de démolition	DEMOL1	VERT	Trame d'identification des zones de démolition
	Calvaire - croix	3CALVAIRE	ROUGE	Croix de calvaire
	Axe puits	3PUIT	BLEU	Axe du puits
	Détail ponctuel	DETPONCT	ROUGE	Détail ponctuel non identifié ou axe de pilier
	Axe de mur	MURMI	ROUGE	Mur restitué par son axe
	Bord de mur	MURNONMI	ROUGE	Mur restitué par son bord (droit ou gauche)
	Grillage - clôture	CLOTURE	ROUGE	Grillage ou clôture
	Axe haie	HAIEMI	VERT	Haie restituée par son axe
	Bord de haie	HAIENONMI	VERT	Haie restituée par son bord (droit ou gauche)
	Fossé	FOSSE	BLEU CLAIR	Fossé restitué par son axe
	Limite de bâti	BATIMENT2	ROUGE	Bâtiment dur ou léger
	Détail topographique	DETATOPO	ROUGE	Détail topographique divers : trait pointillé de type 1-2-1

Symbole	Définition	Nom du calque	Couleur	Observations
	Contour des pièces d'eau	3EAU	BLEU	Polyligne fermée représentant le périmètre complet de la surface de la pièce d'eau
	Contour piscine	3PISCINE	BLEU	Polyligne fermée représentant le périmètre complet de la surface de la piscine
	Contour des pièces d'eau	EAUOUV	BLEU	Polyligne ouverte représentant une partie du périmètre de la surface de la pièce d'eau ou de la piscine
	Trottoir	3TOPOLINE	NOIR	Polyligne ouverte représentant un trottoir : trait pointillé de type 1-1-1
	Limite de culture	CULTURE	VERT	Limite de culture : trait pointillé de type 4-2-4
	Axe de voies ferrées	3SNCF	NOIR	Axe de voies SNCF, tramway, etc.
	Limite de démolition	DEMOL2	VERT	Polyligne fermée délimitant la zone à démolir
N.V. / rang de vigne	Texte libre	TEXTE	VERT	Texte libre : « non visible », indications diverses

Dans le cas d'un fichier vectoriel, la limite de démolition sera obtenue par la mutation du contour du bâti concerné dans le calque DEMOL2, et dans le cas d'un fichier image, par la délimitation manuelle de la zone démolie.